

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 81 (1945)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Une occasion manquée.* — *Un passage périlleux.* — *Aux jeunes. Places au concours.* — Genève : *Après le scrutin.* — U.I.G.-DAMES : *Assemblée générale.* Nécrologie : † Mme M. Séchaud. — Neuchâtel : *A conserver.*

Partie pédagogique : André Chabloz : *Par tous... pour tous.* — *Fiche de documentation.* A. Chz. : *Un magnifique cadeau aux écoliers suisses.* — J. D. : *L'action, son sujet, son objet.* — Ch. Duc : *Avril.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

Nous publions ci-dessous une réponse de M. Chavan, directeur de Marcelin, à l'article du collègue Lavanchy. (*Educateur* du 17 mars.) A cause d'une erreur d'adresse, cette réponse nous est parvenue trop tard pour paraître le 7 avril.

UNE OCCASION MANQUÉE

C'est le titre donné à son article par M. Ed. Lavanchy qui a visité Marcelin avec ses élèves et a fait une relation de cette visite dans le No 11 de l'*Educateur*. Cette relation, une petite roserie, est le seul témoignage de gratitude qu'ait trouvé l'auteur et il me permettra de remettre certaines choses au point.

M. Lavanchy a sollicité une visite. Il attendait une prise de contact entre citadins et agriculteurs ; mais une prise de contact ne s'improvise pas. Elle doit être préparée, donc prévue. Or, il était difficile de deviner les intentions de M. Lavanchy qui va jusqu'à dire qu'on avait prié les élèves de quitter les lieux. Ce n'est pas exact et M. Lavanchy le sait : c'était une récréation. Encore ceci : « le laboratoire était vide, les ateliers étaient vides ». Mais oui, et combien d'autres locaux ne sont pas utilisés chaque jour. Certains ne l'étaient pas le jour de la visite dont la date fut fixée par M. Lavanchy lui-même. Et enfin, cette remarque : « ce qu'une cave peut être morne et froide ! » Probablement parce que le vin ne coulait pas à flots...

M. Lavanchy termine en disant : « C'est ainsi que la cause agricole a perdu une belle occasion de se rendre sympathique. » Puis il ajoute : « La ville a fait le premier pas et sans doute Marcelin fera mieux la prochaine fois. » Heureusement, la ville a fait depuis longtemps le premier pas, sans M. Lavanchy, notamment par l'aide à la campagne si appréciée ces dernières années. Quant à Marcelin, il continuera à recevoir les écoles conduites par des instituteurs qui ont toujours été et seront certainement plus compréhensifs et plus bienveillants que l'auteur d'« Une occasion manquée ».

Morges, le 27 mars 1945.

P. Chavan.

Au fond, il y a eu un manque d'entente préalable. Nos collègues voulaient une prise de contact entre de jeunes paysans et les élèves citadins de leurs cours, tandis que le directeur de Marcelin pensait à une visite des lieux.

Du commencement à la fin, l'article de Lavanchy exprime le même sentiment : déception. Et il faut du courage pour dire franchement que l'on a été déçu à qui ne s'en doute pas. Mais nous n'avons vu dans cette page ni rosserie, ni malveillance, ni incompréhension. Et comment accuser d'ingratitude celui qui estime n'avoir pas reçu ce qu'il attendait et en exprime le regret ?

D'autre part, nous protestons avec énergie contre une idée émise par M. Chavan. Lavanchy aurait trouvé la cave morne et froide... *parce que le vin ne coulait pas à flots*. Celui qui a vu notre collègue dans ses « campagnes de cidre doux », dans le nord du canton aurait bien envie de sourire. Mais il ne le fera pas, car cette phrase fera mal à beaucoup d'entre nous. Certes, dans le corps enseignant comme dans d'autres milieux, on apprécie à sa juste valeur le vin de nos vignes, et l'on a du plaisir à partager le verre de l'amitié. Mais laisser sous-entendre que l'impression laissée par une visite dépend de la quantité de vin offert, c'est nous faire une injure que nous ne pouvons accepter.

Enfin, est-ce que oui ou non, nous avons encore le droit de dire dans notre journal ce qui nous a déplu ou déçu sans que l'on nous attrape de verte façon ? Je réponds oui, sans hésiter : ceux qui élèvent des critiques sur un fait ou une institution aident à mieux faire. Quelqu'un disait : « Ceux qui m'ont critiqué, même à tort, m'ont aidé davantage que ceux qui m'ont loué. »

Il faut que les gens en place acceptent d'être jugés et critiqués à tout instant. Et il vaut certainement mieux que ces critiques soient faites ouvertement et franchement, plutôt que gardées et chuchotées sans que l'intéressé en sache mie. Il est toujours instructif de voir la réaction de celui qui est en cause : il se donne à connaître par l'esprit qu'il apporte dans le débat.

M. B.

UN PASSAGE PÉRILLEUX...

Dans le courant de février, quelques maîtresses primaires et enfantines se réunissaient à l'Ecole normale pour parler d'une question qui préoccupe certaines d'entre elles : le passage du petit enfant des classes enfantines dans les classes primaires et les moyens de le faciliter.

Ce sujet nous paraît d'une réelle importance ; nous pensons bien faire en élargissant le débat. Nous invitons donc toutes les maîtresses, soucieuses du bonheur de leurs petits élèves, à nous confier leurs expériences, leurs critiques, leurs suggestions, soit en employant directement les colonnes de l'*Educateur*, soit en écrivant au Comité des maîtresses enfantines : Mme Porchet, Beaulieu 29.

Mais, nous dira-t-on, existe-t-il un malaise, une adaptation difficile, lorsque l'enfant passe d'une classe à une autre, d'un degré à un autre ? Nous le croyons. L'élève doit s'adapter à la personnalité nouvelle du maî-

tre, à une nouvelle ambiance, à des camarades nouveaux. L'enfant de 7 ans, plus vulnérable que ses aînés, passe en outre d'une discipline individuelle à un régime collectif. Comment l'aiderons-nous ? C'est ce que nous allons chercher.

La première prise de contact des institutrices lausannoises nous permet déjà de formuler quelques-unes des principales critiques de nos collègues primaires : d'une manière générale, elles voudraient que les enfants aient une préparation manuelle plus poussée. En intensifiant le découpage, le collage, le brodage, le tricotage, ou en créant des activités dans nos classes, si elles n'existent pas, nous leur rendrions service.

On nous suggère aussi un plus grand contact avec la nature. Avons-nous suffisamment insisté, lorsque la chose était possible, pour obtenir un lopin de terre (échappé au plan Wahlen) où les enfants s'émerveilleraient de voir pousser salades et pâquerettes ?

Plusieurs maîtresses primaires nous mettent en garde contre l'emploi prématuré de « Mon Premier Livre ». Nous partageons leur façon de voir. Les fiches de lectures, avec des textes similaires, ne manquent pas et nous pensons qu'il faut laisser le plaisir de découvrir « Mon Premier Livre » aux élèves qui entrent à l'école primaire.

Nos collègues déplorent aussi que l'on fasse parfois sauter la première année à des enfants avancés. Les parents insistent, voient déjà se dresser devant eux la silhouette redoutable du Collège, voudraient mettre les bouchées doubles, et c'est dommage. L'enfant, même très doué, manque d'une certaine maturité.

Toutes ces questions, bien qu'intéressantes, sont évidemment secondaires. Mais voici que nous touchons au cœur du problème lorsque nous relevons d'autres griefs, plus graves :

Les élèves qui arrivent des classes enfantines sont souvent bruyants, ils circulent dans la classe, ils ont déjà parcouru une partie du programme et, de ce chef, ils s'ennuient. Enfin, ceci, qui résume toutes les autres critiques : nos collègues souhaitent des classes plus homogènes et l'école enfantine vaudoise ne les leur donne pas.

Or, nous tenons à affirmer d'emblée, et avec la plus grande insistance, que l'école enfantine ne peut pas et ne doit pas former des classes homogènes. La nature même du petit enfant s'y oppose. Chacun sait que, jusqu'à la huitième année, les différences de développement sont très marquées et qu'elles s'atténuent en grandissant.

Nous recevons dans nos classes enfantines des bambins qui parlent à peine, d'autres qui s'expriment facilement. Certains ont la passion du travail graphique, quelque-uns ne peuvent tenir un crayon. Il en est qui comprennent surtout le calcul, d'autres, la lecture. Plusieurs s'intéressent exclusivement au travail sensoriel et manuel. Comment concilier toutes ces tendances ? Seule une méthode individuelle peut satisfaire des appétits aussi variés et, si nos classes étaient homogènes, elles le seraient artificiellement et elles feraient souffrir l'enfant.

Nous allons plus loin, et nous voudrions que ce travail individuel ou par équipes fût continué pendant quelques mois d'adaptation dans les classes primaires, voire pendant une année. Prenons l'exemple de deux

enfants venus des classes enfantines et qui commencent leur première année primaire. L'un, doué, aura déjà résolu toutes les difficultés de la lecture, l'autre, d'un développement plus tardif, n'en sera qu'à ses premiers balbutiements. Que se passera-t-il ? Si la maîtresse désire à tout prix une classe homogène, elle fera reprendre à l'élève doué les matières qu'il connaît déjà, d'où habitudes de paresse, bruit, désordre. De même, elle talonnera le malheureux retardataire qui n'aura pas le temps d'assimiler à mesure. Il faut aller au pas de l'enfant et nous savons par expérience qu'à 7 ans les enfants marchent rarement au même pas.

C'est pourquoi nous sommes peinées lorsque nous entendons des collègues s'exclamer qu'elles ne veulent organiser dans leur classe plus d'un ou deux groupes de lecture ou de calcul.

Il existe un autre point capital qui crée une certaine détresse lorsque l'enfant change de classe : nous voulons parler du besoin de mouvement, si impérieux chez le tout petit enfant. Dans les classes enfantines, afin de ne pas entraver ce besoin physiologique, on permet aux élèves de se lever, d'aller et de venir, pourvu qu'ils le fassent avec assez de discrétion.

Tient-on assez compte de cette nécessité motrice durant la première année primaire ? On est parfois cruel pour l'enfant et on exige de lui une immobilité et un silence que l'on obtient rarement dans une assemblée d'adultes. Aussi ne résistons-nous pas au désir de citer, en terminant, cette phrase d'un de nos inspecteurs — un sage — qui disait récemment : « préférer une école active à une école assise ».

Isabelle Jaccard.

AUX JEUNES

Dans son rapport présenté lors de la cérémonie des brevets de cette année, M. le directeur Chevallaz s'adresse à ceux qui vont entrer dans la carrière :

Chers élèves,

L'avenir que vous avez si longtemps espéré, l'avenir auquel vous vous êtes préparés, vous ouvre largement ses portes magnifiques.

Un professeur universitaire, apprenant que les jeunes instituteurs entrent normalement dans la carrière à vingt ans, me disait : « Comme ils sont jeunes ! ».

Vous êtes très jeunes, en effet. Je ne vous le dis pas pour froisser votre orgueil d'approcher de l'âge mûr ! Je le constate simplement. Du même coup, je vois que vous ne vous plaignez pas de votre jeunesse, bien au contraire : si vous ne croyez plus, comme les enfants, que tous les possibles vous sont accessibles, vous n'en prenez pas moins barre sur l'avenir, vous vous précipitez avec un élan triomphateur au devant de cette vie nouvelle où vous serez les propres maîtres de vos forces et de votre travail...

Comme vous avez raison d'être jeunes, jeunes de cœur, jeunes d'esprit, jeunes de volonté et d'espoir ! De n'être pas de ces petits vieux et de ces petites vieilles, au regard éteint, aux gestes las, blasés par la vie ou étouffés par elle ! Comme je vous admire d'être vivants et

vibrants, comme j'espère que vous le serez dans votre classe à vous, aussi bien qu'avec vos amis.

Un moraliste contemporain a dit que l'adulte est trop souvent prisonnier de son importance ! Je voudrais tellement, pour votre bonheur et celui de vos élèves, que, au lieu de prendre des airs, d'affecter une gravité peu naturelle à votre âge, de revêtir en classe un ton pédant et solennel, vous gardiez en toute circonstance cette fraîcheur du cœur et de l'âme qui fait aujourd'hui votre charme, qui demain vous garantira l'accès des âmes enfantines et qui, dans bien des années, dans un temps qui vous paraît infiniment éloigné, alors qu'aucun de vos maîtres d'aujourd'hui ne sera plus, vous permettra de comprendre encore les jeunes de cette époque et de bénir la vie jusqu'à votre dernier souffle.

Vous pouvez rester jeunes, si vous le voulez, et je vous souhaite de le vouloir, envers et contre toutes les circonstances pénibles ou douloureuses.

Ayez foi dans votre jeunesse !

Mais je voudrais vous rappeler que toute lumière a son ombre. Vous avez aussi les défauts de la jeunesse : vous manquez de recul pour juger la vie, les hommes, vos propres idées. Vous vous opiniâtrez ; vous vivez dans l'absolu cher à votre âge et vous êtes entiers dans vos jugements et dans vos décisions. Cette jeunesse, dont vous êtes si fiers, on la critiquera, on la raillera, on lui reprochera de se faire valoir, de s'afficher presque insolemment ; vous serez tentés de vous cabrer devant les personnes d'âge mûr, de les traiter de haut, de les écarter brutalement de votre chemin ; vous manquez de cette pondération, de cette indulgente compréhension d'autrui, de ce respect d'autrui, de ce sens de la relativité de toute chose qui s'acquiert péniblement avec les années.

Chargés tout de suite de lourdes responsabilités, efforcez-vous de mettre d'emblée un grain de plomb dans votre cervelle ! Vous rencontrerez, à côté des critiques plus ou moins bienveillants, des flagorneurs, parfois intéressés, dont le ronron endormira votre conscience. Je voudrais vous conseiller de vous appliquer à vous-mêmes le principe si souvent répété aujourd'hui : pessimisme dans la conception, optimisme dans l'action. Le chef, l'ingénieur, l'homme d'Etat, doivent penser en pessimistes, prévoir le pire afin d'agir ensuite avec toutes les chances de succès et avec un optimisme solidement motivé : alors, l'enthousiasme n'est plus une exaltation désordonnée ; il donne des ailes à l'action.

... La vraie sagesse, celle qui a non un visage morose et critique ou ironique, mais un visage ouvert, confiant et sincère, la vraie sagesse est faite de l'enthousiasme de la jeunesse et de l'expérience de l'âge mûr.

Je vous souhaite d'acquérir la seconde sans perdre la première. Je vous souhaite de ne jamais cesser de voir les souffrances, de deviner les conflits de vos élèves, personnels ou familiaux ; je vous souhaite de devenir leurs confidents puisque leur confiance fera de vous leurs conseillers et leurs guides. Je vous souhaite d'éprouver toujours devant les nouveaux venus dans vos classes cette double impression de joie et d'angoisse que signale l'une de vous dans sa dissertation de brevet, ce qui, sous une autre forme exprime cette combinaison de pessimisme dans

la conception et d'optimisme dans l'action que je vous recommandais tout à l'heure.

Alors, quelles que soient vos circonstances personnelles vous serez l'incarnation vivante non du drame mais de la joie d'enseigner, d'une joie à la fois spontanée et réfléchie ; vous vous sentirez à votre place, heureux d'y être ; la vie vous paraîtra belle, et vous éprouverez la joie de vivre. Et tandis que les visages se détournent des longues figures, votre rayonnement attirera les cœurs à vous, vous vous sentirez, parmi les adultes comme parmi vos élèves, dans un milieu sympathique, sans vous douter peut-être que le milieu réagit à votre propre attitude, et les années passeront en augmentant votre expérience parfois douloureuse de la vie, mais sans altérer votre confiance en elle et votre amour de la vie.

Tel est le vœu que je forme pour votre carrière, chers élèves.

PLACES AU CONCOURS

Maître prim. sup. Peney-le-Jorat (17 avril).

Instituteurs. Ballens - Dizy - Montreux (Glion) - Renens (17 avril).
Forel-Lavaux - Granges p. Payerne - Vufflens-la-Ville - Payerne-Hameaux (24 avril).

Institutrices. Dommartin - Ecoteaux - Gingins - Leysin (17 avril).
Champvent (20 avril) - Mont-la-Ville (24 avril).

Maîtresses ménagères. Aubonne - Nyon (17 avril). Orbe (20 avril).

Maîtresses de coupe à l'école ménagère. Chavornay (17 avril).
Grandson (24 avril).

Maîtresses semi-enfantines. Bière - Châtillens (24 avril).

Maîtresse enfantine. Morges (17 avril).

Maîtresses de trav. à l'aiguille. Les Cullayes (20 avril). Château-d'Oex - Prahins - Vufflens-la-Ville (24 avril).

GENÈVE

APRÈS UN SCRUTIN

Les milieux dirigeants de Suisse romande enregistrent avec stupeur les résultats du récent scrutin vaudois. La *Tribune de Genève* reconnaît l'existence d'un malaise et s'apprête à revenir sur le sujet. L'analyse de ses origines politiques échappe à ces lignes. Mais il convient de souligner ici l'une des causes économiques de ce verdict populaire : l'appauvrissement progressif et inexorable des populations travailleuses urbaines.

L'adaptation des salaires au coût réel de la vie ne suit que de loin, de très loin, la montée inquiétante des prix. Le marché noir étend ses ravages, le contrôle des marchés devient illusoire dans de nombreux domaines.

Genève, ville privée d'hinterland subit ces faits déprimants ou révoltants dans une mesure qu'aucun autre canton ne pourrait égaler. Et

pourtant, des centaines parmi nous, célibataires, personnel féminin, couples, ne reçoivent aucune allocation mensuelle de vie chère ; celle des autres collègues ne présente pas de commune mesure avec les normes correctives qu'il conviendrait d'adopter.

Des promesses ont été faites officieusement ; les unes engagent le gouvernement actuel, d'autres appartiennent à « la musique d'avenir ». Genève est aussi à la veille du renouvellement des autorités cantonales. L'heure des responsabilités sonne. Qu'en pense-t-on à l'Hôtel-de-Ville ? Qu'en pensez-vous collègues ?

G. R.

U. I. G. — DAMES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chères collègues, vous êtes convoquées en assemblée générale, le *mercredi 18 avril*, à 16 h. 30, à la Taverne de Plainpalais.

Après les communications du Comité, nous entendrons Mlle E. Kam-macher, avocate, qui a bien voulu accepter de venir nous parler

Des difficultés de la femme devant la loi et dans son travail.

Nous pensons que cette causerie intéressera nombre d'entre vous. Les collègues de l'*Amicale des Ecoles enfantines* sont cordialement invitées.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre collègue

Madame Marcelle Séchaud

qui fonctionnait depuis nombre d'années à l'école des Pervenches, à Carouge.

Nous prions sa famille et particulièrement sa sœur, Madame Jeanne Dubois, membre de notre Union, de bien vouloir croire à notre profonde sympathie.

NEUCHÂTEL

A CONSERVER

L'édition des statuts de la S.P.N. qui sont en vigueur depuis le 1er janvier 1930 touche à sa fin. Il ne reste plus qu'une dizaine d'exemplaires à disposition, dans nos archives.

Ils ont été publiés en les incorporant dans une brochure qui comprend aussi les statuts de l'Exposition scolaire, de la Romande avec les règlements de la Caisse d'entr'aide et de l'Exposition scolaire. Ce code en miniature compte 36 pages.

La réimpression en est devenue nécessaire ; mais elle représente une dépense élevée que le Comité central juge sage de différer jusqu'à

des temps meilleurs ou tout au moins jusqu'au moment où le papier sera libéré du contingentement.

Il n'est donc plus possible de remettre un exemplaire de nos statuts aux nouveaux sociétaires. Mais ceux qui désireraient en prendre connaissance en obtiendront communication en s'adressant au président de leur section.

Quelques articles de nos statuts et règlements ont été modifiés depuis la date ci-dessus. Nous en donnons ici la liste que les membres de la S. P. N. voudront bien intercaler dans leur brochure à couverture verte.

J.-Ed. M.

Statuts S. P. N.

Art. 8. 3^{me} alinéa : Le titre de membre honoraire est décerné par le Comité central aux sociétaires qui démissionnent de l'enseignement pour prendre leur retraite, après avoir été membres de la S. P. N. pendant une période de 30 ans.

Art. 9. *Suppression du mot « démissionnaire »* au commencement de la quatrième ligne.

Art. 23 *est abrogé et remplacé par* : « Elle se compose des présidents des sections, des suppléants du Comité central et de délégués nommés par les sections sur les bases suivantes :

section jusqu'à 50 membres,	1 délégué
section de 51 à 100 membres,	2 délégués
section de plus de 100 membres,	3 délégués

Ces délégués sont désignés pour chaque assemblée ou nommés pour une année. Ils sont rééligibles. »

Règlement de la Caisse d'entr'aide

Art. 2. 2^{me} alinéa, *est abrogé et remplacé par* : « En outre elle peut accorder des secours extraordinaires aux membres de la S. P. N., des prêts avec ou sans intérêts à des sociétaires momentanément dans la gêne et, très exceptionnellement, des secours dont le Comité central reste juge. »

Art. 4. AL. 2 *nouveau* : Tout sociétaire réintégré est tenu de verser le montant des cotisations exigées des autres membres de la société pendant la durée de son absence.

Toutefois, cette disposition ne s'applique pas à celui qui, momentanément, aurait quitté l'enseignement primaire.

Règlement de l'Exposition scolaire permanente

Art. 5. AL. 1, *est abrogé et remplacé par* : « La représentation de la S. P. N. est formée des 6 membres du Comité central représentant les 6 sections de districts et de 4 autres membres nommés par le susdit comité et choisis parmi les membres de la S. P. N. habitant Neuchâtel ou sa banlieue.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PAR TOUS... POUR TOUS !

La publication des brochures : le fer et le moteur à explosion a obtenu un succès inattendu ; dans quelques jours, nous expédierons les quelque 350 exemplaires qui nous ont été commandés. Un tel résultat montre clairement quels sont les besoins de l'école d'aujourd'hui. Ces articles de haute valeur pédagogique et documentaire ne s'adressent pourtant qu'aux élèves garçons, mais ils offrent l'avantage d'une évidente actualité. Et voilà précisément l'effort que veulent réaliser la plupart des maîtres : **actualiser leur enseignement** pour le rapprocher de la vie.

Certes les moyens documentaires ne manquent pas : bibliothèques, quotidiens, hebdomadaires, revues contiennent une foule de renseignements dans lesquels nous pouvons puiser à loisir. Encore faut-il avoir des loisirs ! Quelques heures chaque jour ne suffisent pas pour lire, choisir et coordonner une documentation utile tirée d'articles trop abondants. On peut quelquefois, il est vrai, couper textes et dessins, les serrer dans des enveloppes diverses ou dans un classeur bientôt tout rempli de papiers disparates dans lesquels nous nous retrouverons avec peine. De plus, tels qu'ils sont, ces textes nécessitent encore un gros travail de mise au point. Alors, la tentation est grande, quand le temps matériel nous manque — et il nous manque presque toujours — quand les livres sont chers, quand les bibliothèques sont éloignées, de se laisser aller à une douce routine ; et c'est alors le règne des manuels. On sait pourtant comme ils vieillissent rapidement ; inutile de donner ici des preuves de leur sénilité : qu'on songe seulement aux livres de géographie...

Nous avons besoin d'une documentation récente, claire, variée, facilement utilisable et tenue sans cesse à jour. Dès aujourd'hui, l'Éducateur se propose de jouer le rôle de **centrale des renseignements professionnels**, de fournisseur d'une documentation adaptée aux besoins actuels. A la condition toutefois de trouver de nombreuses **collaborations** ! A l'heure où les professions s'organisent dans un sincère désir de solidarité pour servir mieux, les éducateurs du peuple ne resteront pas les derniers dans leur tour d'ivoire pour y compulsier leurs précieux papiers. Dans notre pays s'accomplissent chaque jour des efforts de recherche dont les résultats méritent d'être connus de tous pour le plus grand profit de l'école romande. De jeunes collègues, bien décidés à travailler et à collaborer, attendent de leurs aînés l'exemple d'une entr'aide professionnelle efficace.

Comment fournir la documentation ?

Par des fiches et des brochures ! Nous publions aujourd'hui deux fiches-spécimens, premières d'une collection qui en comptera bientôt, espérons-le, quelques centaines. Elles seront collées sur un carton de 13 sur 21 cm. et numérotées selon le système décimal — des précisions seront données prochainement à ce sujet. L'Éducateur ne publiera pas toutes les fiches ; dès qu'une série sera composée, il en annoncera les

(Suite à la page 252.)

FICHE DE DOCUMENTATION

N°

Transports aériens

La *vitesse maximum* des grands avions de transport peut aller de 500 à 560 km/h. ; la vitesse de route des meilleurs a passé de 160 km/h. en 1925 à 420 km/h. environ ; elle sera de 450 km/h. après la guerre.

On assiste aussi à la montée des vitesses d'*atterrissage* (120 à 130 km/h.) et de *décollage* (130 à 155 km/h.). Les *vitesses ascensionnelles* de départ régressent au contraire de 6 m/sec. à 5 m/sec. et même 4,5 m/sec., ce qui oblige à agrandir et à dégager les aérodromes (piste jusqu'à 5 km).

Ces vitesses concernent des avions divers de 10 à 40 t. de poids total en charge pour des appareils pesant vides de 5 à 20 t. ; la *charge utile*, pour un très bon avion de transport, peut être égale au poids de l'appareil à vide.

Dès 1938, on allait de New-York à San Francisco (5000 km.) : en *auto-car* très confortable pour 95 dollars en 4 1/2 j. ; en *wagon Pullmann* pour 125 dollars en 3 1/2 j. ; en avion pour 152 dollars en 16 h. Le tarif était donc de 3 cents par voyageur-kilomètre ; ce prix pourrait être abaissé à 1,5 cent par voyageur-kilomètre dans l'après-guerre immédiat ; le voyageur, à ce taux, paierait 76 dollars pour traverser les Etats-Unis. On envisage des traversées de l'Atlantique par avion qui reviendront à 150, voire 100 dollars.

En 1941, aux Etats-Unis, l'aviation marchande avec 440 appareils a couvert sur le réseau intérieur 241 millions de km. et transporté 4 1/2 millions de voyageurs. Ces grandes quantités de transport produites permettent un rapide amortissement du matériel : l'avion est amorti sur cinq ans (le navire sur vingt ans, le matériel de chemin de fer sur cinquante ans) ; grâce à ce fréquent remplacement du matériel, on peut utiliser à peu près au fur et à mesure les progrès techniques.

Pour le lendemain de la guerre, on prévoit partout des services réguliers à 12.000 km. en 2 j., à 20.000 km. en 3 ou 4 j. Pour réaliser ces vitesses commerciales, il faudrait une vitesse de route de 350 km/h. et une organisation des itinéraires permettant le vol régulier de jour et de nuit avec un espacement d'escalas de 1500 à 2000 km. (4 à 7 h. de vol) suivant les routes. Il y aurait en outre des services très rapides à 8 ou 10.000 m. d'altitude avec des vitesses de route de 500 km/h. au moins sur 4 à 6000 km. Exemple : Paris-Buenos-Ayres en 22 h., avec escale à Dakar et à Rio de Janeiro.

Il sera possible d'effectuer un voyage d'aller et retour le même jour dans un rayon de 1000 km. Entre l'Europe et l'Amérique, il est permis de prévoir que 5 à 600 personnes feront le trajet chaque jour dans les deux directions. On devine l'importance que va prendre le trafic aérien et le développement du tourisme qui s'ensuivra.

D'après H. Bouché, directeur de l'Institut français des transports aériens (« Aéro-Revue suisse », février 1945).

FICHE DE DOCUMENTATION

N°

Population de résidence des villes suisses

Villes	1850	1888.	1900	1910	1920	1930	1941
Zürich	41 585	103 862	168 021	215 488	234 808	290 937	336 395
Basel	27 844	71 131	109 161	132 276	135 976	148 063	162 105
Bern	29 670	48 605	67 550	90 937	104 626	111 783	130 331
Genève	37 724	75 709	97 359	115 243	126 626	124 121	124 431
Lausanne	17 108	33 340	46 732	64 446	68 533	75 915	92 541
St. Gallen	17 858	43 296	53 796	75 482	70 437	63 947	62 530
Winterthur	13 651	29 508	40 961	46 384	49 969	53 925	58 883
Luzern	10 068	20 314	29 255	39 339	44 029	47 066	54 716
Biel	5 609	21 181	29 557	32 136	34 599	37 726	41 219
Chaux-de-Fonds	13 659	26 923	35 968	37 751	37 708	35 252	30 943
Fribourg	9 065	12 195	15 794	20 293	20 649	21 557	26 045
Neuchâtel	7 901	16 565	21 195	24 171	23 592	22 668	23 799
Schaffhausen	7 700	12 315	15 275	18 101	20 064	21 118	22 498
Thun	6 019	8 286	10 213	12 173	14 162	16 524	20 239
Chur	6 183	9 259	11 532	14 639	15 600	15 574	17 060
Lugano	5 142	7 097	9 394	12 961	13 440	15 184	17 030
Solothurn	5 370	8 317	10 025	11 688	13 065	13 734	15 414
Olten	1 634	4 899	6 969	9 337	11 504	13 484	15 287
Köniz	5 984	6 416	6 886	7 716	9 010	10 987	14 399
Aarau	4 657	6 699	7 831	9 593	10 701	11 666	12 900
Herisau	8 387	12 937	13 497	15 336	15 015	13 599	12 789
Vevey	5 602	9 571	11 781	13 664	12 768	13 036	12 598
Zug	3 302	5 120	6 508	8 096	9 499	11 113	12 372
Le Locle	7 493	11 226	12 559	12 722	12 463	12 001	11 336
Bellinzona	3 209	5 553	8 255	10 406	10 232	10 706	10 948
Grenchen	1 581	4 505	5 202	7 073	9 101	10 397	10 939
Yverdon	3 619	6 275	7 985	8 634	8 865	9 715	10 865
Rorschach	1 751	5 844	9 140	12 707	11 582	11 005	10 591
Uster	5 081	6 798	7 623	8 599	8 999	9 660	10 547
Baden	2 745	3 815	6 050	8 239	9 215	10 143	10 388
Burgdorf	3 636	6 847	8 404	9 367	9 447	9 772	10 197

Etablir et commenter la courbe du mouvement de la population de 1888 à 1941, pour les villes romandes et Zurich, Bâle, Berne, St-Gall, Hérissau, Olten, etc. ; indiquer la population totale des 9 villes suisses de 1850, des 19 villes de 1888, etc. — calculer le rapport entre la population de 1850 et celle de 1941, classer les villes selon la grandeur de ces rapports — calculer des augmentations en ‰ de 10 ans en 10 ans ; donner les causes des périodes d'augmentation dans certaines villes.

(Suite de la page 249)

titres, et les amateurs s'inscriront auprès de la Rédaction. (En préparation : la Suisse économique, renseignements statistiques¹ sur notre population, notre agriculture, nos industries, nos efforts commerciaux, etc. — courtes biographies d'hommes d'action, etc.)

Les brochures seront, elles aussi, numérotées ; leur couverture, de même couleur et un peu plus forte que celle de l'Educateur, portera le titre : **DOCUMENTATION SCOLAIRE** — Publications de l'Educateur. Dans notre journal ne pourra paraître qu'une partie des textes qu'elles contiendront ; ainsi renseignés, nos collègues nous commanderont, en connaissance de cause, les exemplaires qui leur seront nécessaires. La brochure « le fer » portera le No 1, « le moteur à explosion » le No 2. (En préparation : deux brochures sur l'Amérique du Nord, adaptées de l'allemand, 20 clichés et lectures géographiques. — Lectures historiques, complètement à l'histoire générale. — L'industrie horlogère.)

En outre, chaque fois que nous serons en mesure de le faire, nous développerons dans le même numéro du journal un sujet complet dont les pages, faciles à dégrafer, viendront compléter nos publications hors abonnement.

Chers collègues,

Votre journal veut être un utile auxiliaire de votre travail ; votre rédacteur a besoin pour cela de l'aide de tous, maîtresses et maîtres de toutes les régions et de tous les degrés. Il attend de vous :

1. Que vous lui composiez des fiches tirées de votre documentation personnelle ;
2. Ou que vous lui envoyiez votre documentation (qui vous sera rendue) pour en faire un usage aussi judicieux que possible ;
3. Que vous lui indiquiez avec précision quels sont vos besoins de documentation : sujets de fiches et brochures ;
4. Que vous vous mettiez à sa disposition pour préparer « en communauté de travail » telle étude qui vous intéresse.

Les besoins sont grands, ils sont divers, ils sont pressants. Mettez-vous tout de suite à l'œuvre et adressez-nous sans tarder vos suggestions, vos travaux ou vos matériaux. Que chacun se fasse un devoir de participer à l'œuvre commune !

André Chabloz.

UN MAGNIFIQUE CADEAU AUX ÉCOLIERS SUISSES

C'est la Maison Wander S.A., à Berne, qui a eu l'idée généreuse d'offrir gratuitement, à nos élèves, un instrument de travail de premier ordre : un ouvrage intitulé *Notions d'hygiène, le corps humain*, préparé en communauté de travail par des maîtres qualifiés, sous la direction de M. Wutrich, instituteur à Bienne.

¹ On sait l'abondance d'exercices intelligents que permettent des statistiques bien établies qui offrent l'énorme avantage de présenter des faits concrets, résumant toute l'activité du pays.

L'œuvre, excellemment présentée, comporte un *livre du maître*, et un *classeur* pour chaque élève, contenant 124 pages réunies en 8 fascicules. A chaque nouveau sujet d'étude qu'il abordera : le squelette, les muscles, les organes des sens, etc., le maître pourra distribuer à ses écoliers seulement les pages qui s'y rapportent. Composé par des pédagogues, le texte est facilement compréhensible pour des enfants de 12 ans, et l'on reste confondu de tant de renseignements précis, donnés sans pédantisme, avec une parfaite clarté ; les croquis suggestifs, exécutés par notre collègue H. Pfenninger, de Zurich, seront colorés par nos élèves qui pourront aisément intercaler dans le classeur leurs travaux personnels et leur documentation particulière. On comprendra la valeur de cette publication quand on saura, par exemple, que le canton de Lucerne l'a inscrite sur la liste des moyens d'enseignement obligatoires.

L'initiative de la Maison Wander qui a su trouver un groupe de collaborateurs compétents — la version française a été réalisée fort adroitement par M. le Dr Guéniat, professeur au Gymnase de Porrentruy — mérite un accueil chaleureux de notre part. Que tous ceux qui veulent faire bénéficier leurs élèves de ce remarquable effort s'adressent sans tarder à **M. Wutrich, instituteur à Bienne**, en indiquant exactement le nombre d'exemplaires dont ils ont besoin. En groupant les commandes par collèges ou par communes, on facilitera l'expédition.

Rappelons, une fois encore, que l'ouvrage est remis gratuitement aux écoles. Nous exprimons à la Maison Wander la très vive reconnaissance du corps enseignant.

A. Chz.

L'ACTION, SON SUJET ET SON OBJET

(Deuxième « centre » d'intérêt grammatical)

Pourquoi dans notre enseignement dissocions-nous les éléments de la proposition, ces trois termes principaux si intimement réunis et qui forment une famille ; je vous assure que nos petits élèves ne comprennent pas cette amputation des membres d'un même corps jetés en pâture à notre insatiable vanité d'adultes. Certains collègues — maîtres ou inspecteurs inquiets — me diront peut-être qu'il est nécessaire de disséquer, d'étudier le détail pour faire ensuite une synthèse... Je leur répondrai simplement : « Etes-vous contents du résultat ? ». Puis, en toute bonhomie j'ajouterai : « Sentez-vous qu'il existe un « malaise vaudois », fruit de l'éducation intellectualiste d'un demi-siècle... et c'est de là que jaillira la discussion, non pas source de lumière, mais de réflexion.

Examinons d'abord la valeur propre, puis la valeur relative de ces trois mots (sujet, verbe et objet complément).

Le *verbe* (verbum = parole) partie du discours qui exprime une action ou un état.

Sujet : terme duquel on affirme ou nie quelque chose.

Objet : ce à quoi se rapporte une action ; complément, tout mot qui complète le sens d'un autre mot.

Ces définitions démontrent la valeur absolue des éléments de la proposition ; leur sens n'est pas toujours assimilé, même par les adultes, et s'il l'est véritablement, ce n'est qu'en fonction de leur valeur relative ; ce que tendent à vérifier les exemples suivants :

1. Mistigris est un chat trouvé.

Sur quoi votre attention est-elle attirée ? Sur *est*, sur *Mistigris* ou sur *chat trouvé* ?... (verbe, sujet, attribut).

2. L'écureuil ronge les cônes de sapin.

Que voyez-vous ? L'écureuil — l'action ronger — ou les cônes (le sujet, le verbe ou l'objet).

Demandez-le à vos écoliers : ils n'auront que l'embarras du choix... pour vous répondre.

Faites avec vos enfants l'expérience suivante :

Le maître : « Viens ici, Georges... montre-nous que tu es bon travailleur et fais devant tes camarades une action. » (Supposons que l'élève efface le tableau noir.) Le maître insinuant et trompeur pour les besoins d'une cause questionne :

Quelle action fait Georges ?

Les élèves répondront-ils ? — effacer — Georges efface — ou Georges efface le tableau noir...

Indubitablement, l'enfant saisit mieux l'ensemble que le détail ; cette vivisection (la proposition est vivante) ne permet que l'étude de moignons, qui n'offre d'intérêt qu'aux spécialistes qui coupent des cheveux en quatre.

* * *

Considérons les exemples suivants qui me permettront de préciser ma façon de voir :

Yvonne soignait les chèvres — (objet les chèvres).

L'enfant dort — (objet le sujet lui-même).

La bougie brûle idem

Le feu s'éteint. idem

L'action qui a toujours un sujet a toujours un objet sinon elle paraît inconcevable. Cette remarque peut paraître subtile au premier abord, mais elle découle du bon sens et l'élève la saisit sans peine. Elle vous évitera si vous supprimez la question formelle (qui ou quoi faite après le verbe) dans votre enseignement, nombre d'erreurs et d'horreurs telles que les suivantes :

1. J'ai veillé tard — veillé quoi ? tard, complément d'objet.

2. Je recommence à travailler — (à travailler, objet indirect).

De plus, il est de toute importance d'éviter la confusion entre l'action et le verbe conjugué. L'exemple suivant vous convaincra :

1. Nelly chante.

2. Nelly se met à chanter.

Dans le No 1 l'action et le verbe conjugué se confondent et dans le No 2 nous avons le sujet, un verbe conjugué et l'action véritable

exprimée par l'infinitif ; l'objet, non exprimé, n'en existe pas moins. En passant, je vous signale tout le bénéfice qu'on peut tirer de cette façon de procéder pour l'étude de l'infinitif nom d'action en le mettant dans son cadre naturel, évitant ainsi toute confusion orthographique avec son remuant cousin le participe passé, tout en éloignant le procédé — vendre ou vendu — pendre ou pendu.

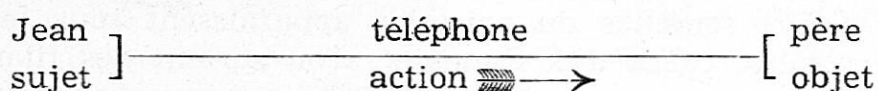
En résumé, il s'agit de concentrer l'étude du sujet et de l'objet autour de l'action en une seule leçon, répétée sous toutes les formes que le langage parlé et écrit nous offre.

Pratiquement voici comment ces études peuvent se présenter.

1. Actions mimées par les élèves (ex. : Drin... drin, allô allô. Jean téléphone à son père).
2. Actions des animaux (leçon de plein air : l'hirondelle fend l'air... etc.).
3. Actions des choses (le sentier gravit la côte, etc.).
4. Analyse de quelques propositions d'un texte approprié.

Dans ce dernier cas, au début, les représentations graphiques et par dessins colorés rendent service et sont fort appréciées des élèves.

Représentation : Jean téléphone à son père.



Ce petit croquis dans sa simplicité montre l'interdépendance des trois termes, et les jeunes élèves saisissent rapidement l'essence même de leurs fonctions.

Si vous voulez bien vous reporter à l'étude précédente sur le nom, vous vous rendrez compte tout de suite que l'élève distinguera sans peine la préposition à du déterminatif son dont il aura saisi la fonction « papillon ».

Et maintenant que nous avons créé ce nouveau centre d'attraction — L'ACTION — de grandes libellules aux ailes d'azur viendront l'effleurier, un peu distantes parfois, mais toujours prêtes à se lier, suivant les circonstances : elles seront la cause de notre prochaine étude et nous aideront à atteindre notre but.

J. Duc.

AVRIL

Les Passereaux insectivores à bec fin reviennent. Le premier arrivé est toujours le *Rouge-queue tithys*, mâle d'un noir de charbon, queue rousse et lisérés argentés sur l'aile. Toujours perché sur un toit, une cheminée ou un fil électrique, il chante d'une voix un peu stridente (Rambert dit très justement qu'il imite la girouette sur laquelle il se juche) son petit couplet qu'on aime à entendre et qui signifie : Hiver, va-t'en ! Sa femelle de couleur plus claire s'installe pour nicher dans un trou de mur ou sous un toit. *Oiseau des maisons*, en ville, au village, il vit aussi en montagne et même très haut (2500-3000 mètres), il y recherche les lieux rocheux ensoleillés. C'est l'oiseau à bec fin le plus facile à observer pour nos écoliers !

1. L'avifaune suisse compte 7 espèces de pics, dont un très rare (*Pic tridactyle*, Alpes). Le plus grand est le *Pic noir* (*Dryopicus martius*) à peu près de la grosseur d'une corneille, d'un noir mat, avec la calotte vermillon chez le mâle, et seulement une tache de cette couleur sur la nuque, chez la femelle. Cette espèce n'est pas une rareté dans nos forêts de conifères et niche même près de Lausanne (Rovéréaz). *Détail à retenir* : son cri d'appel tru ! tru ! tru ! qui s'entend de loin, dans les bois.

2. Les oiseaux qui doivent se mouvoir souvent *dans le branchage* des arbres ou *dans les haies* ont les ailes relativement courtes et la queue (gouvernail) assez longue. Ce caractère se retrouve chez les Pies-grièches aussi bien que chez la pie et le merle ; aussi chez les Bruants, et même chez certains rapaces, l'épervier, par exemple.

3. Est-ce à notre *Hellébore fétide* (*Helloborus foetidus*, Renonculacées) que le grand fabuliste faisait allusion lorsqu'il écrivait :

Ma commère, il faut vous purger
Avec quatre grains d'hellébore ?

Nous n'en savons rien. La région méditerranéenne, l'Asie Mineure et le Caucase hébergent une bonne douzaine d'espèces de ce genre. Nous reparlerons dans un prochain article de notre Hellébore, qui peut servir de sujet à une excellente leçon de morphologie botanique.

4. Les fleurs femelles du noisetier apparaissent sous la forme de bourgeons sessiles, collés aux rameaux, d'où sortent des filaments d'un rouge carmin, les *styles* ; comme chaque fleur en produit *deux*, on peut calculer d'avance le nombre des noisettes qui devraient normalement sortir de ce groupe d'écailles. *Deux styles, une noisette*. Ces fleurs femelles sont placées sur les mêmes rameaux que le chatons à étamines, fleurs mâles. Le coudrier est donc une plante *monoïque* (monos, un seul ; oikia, la demeure).

Nouvelles tâches d'observation. Quel est ce charmant arbrisseau à fleurs roses, odorantes, insérées directement sur la tige ? La fleur a-t-elle calice et corolle ?

Dites le nom d'un arbrisseau qui fleurit en octobre et mûrit en mai (baies noires).

Quel oiseau met à son nid un couvercle de branches ? (Nid très visible, quoique haut perché.)

Un cousin germain du rouge-queue tithys, plus vivement coloré, nous arrive dix ou quinze jours plus tard. Le connaissez-vous ?

Ch. D.

BIBLIOGRAPHIE

Compère le coq, par Lucien Guénat. Br. fr. 5.—, rel. fr. 8.25. Edit. V. Attinger, Neuchâtel.

Un livre qui fera le bonheur des enfants : imagination très hardie, mouvement admirable, fantaisie délicieuse. Le coq, ses deux amies les souris, l'âne et le Turc sont dessinés avec beaucoup d'humour et de vérité. M. Guénat a lui-même illustré son livre de 45 dessins en noir et blanc où l'imagination et la poésie s'allient à un sens remarquable du concret.

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves à partir de 16 ans

Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée au Gymnase

1945 88 élèves

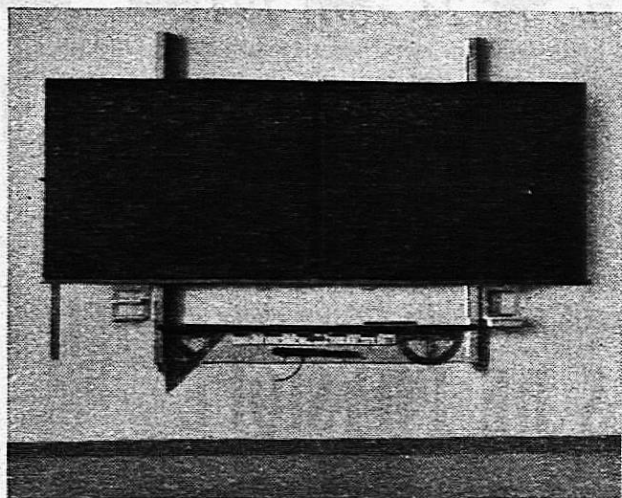
Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

207

Téléphone 33599



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
184 (fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écuyer

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

BON

POUR UN **CATALOGUE GÉNÉRAL** DES
GRANDS MAGASINS **INNOVATION** S.A. LAUSANNE

*Consultez-le
pour tous vos
achats!*

IL VOUS OFFRE UNE SÉLECTION DE PLUS DE

4000 ARTICLES DE QUALITÉ

À DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Nom _____

Adresse _____

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

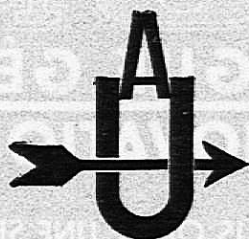
Bâle, 14-24 avril 1945

29^{me} FOIRE D'ECHANTILLONS

J'expose au stand 1206-halle IV, un choix d'

APPAREILS DE PHYSIQUE

*construits dans mes ateliers. Visitez mon stand
où vous trouverez à votre disposition un per-
sonnel qualifié pour vous renseigner, notam-
ment dans le domaine de l'enseignement de
la physique.*



Retenez bien:

**Stand 1206
Halle IV**

ARTHUR UTZ ATELIERS POUR LA CONSTRUCTION D'APPAREILS DE PHYSIQUE BERNE

MONTREUX, 21 avril 1945

LXXXI^e année — N° 16

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Pour
vous
Madame

des tissus
Anglais 100 % laine

Pour
vous
Monsieur

à

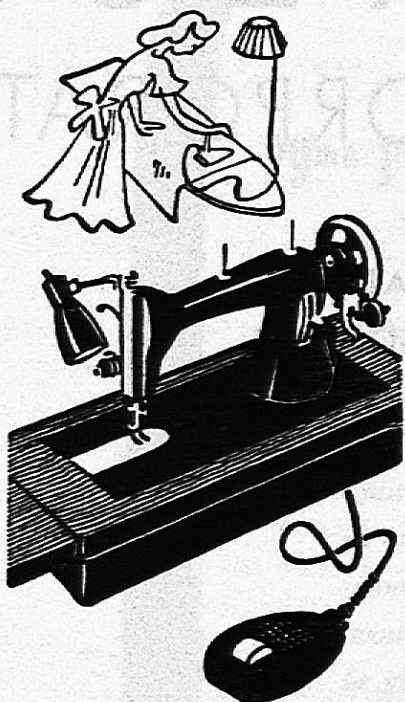
L'ENFANT PRODIGE

MARX

fondée en 1891

LAUSANNE

213



Le modèle portable

à moteur électrique possède lui aussi tous les avantages des grandes machines Helvetia. Il permet de faire tous les travaux de couture que réclame un ménage soigné, reprise à la perfection, ravaude les bas et raccommode le jersey au point élastique. Demandez notre prospectus illustré

Helvetia

Machines à coudre

Demandez catalogue No 36

LAUSANNE

Rue Haldimand 12

171



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse et de Liechtenstein contre 75 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres. 218